

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 231
MAI 2022

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

p.3

L'école de
musique, dans et
hors les murs

p.2

10 nouveaux
vidéoprojecteurs
dans les écoles

p.5

Accueil et solidarité
investit la "maison
Musu"



L'édito du conseil municipal

Au cours de la semaine précédant le premier tour des élections présidentielles, des tags sont apparus à La Crèche, représentant des croix gammées, entre autres.

Est-ce un message concernant le contexte électoral ? Est-ce en lien avec la guerre en Ukraine et les tensions qui en découlent ? Peu importe.

Les actes antisémites, xénophobes, islamophobes, racistes ne sont pas des opinions politiques : ce sont des actes délictuels, punis par la loi.

**DES ACTES
ANTISÉMITES
DÉLICTEUELS**

Les actes homophobes, transphobes, les discriminations basées sur le genre, ne sont pas des opinions politiques : ce sont des actes délictuels, et ils sont punis par la loi. Le vandalisme ne doit en aucun cas être accepté. La démonstration insidieuse que la haine de l'autre, la méfiance, le mépris, suppurent dans notre commune doit nous inquiéter, toutes et tous. C'est en contradiction absolue avec les valeurs portées dans toutes les associations de notre commune, c'est en contradiction absolue avec le devoir de mémoire que portent nos anciens combattants à chaque commémoration, c'est en contradiction absolue avec les valeurs portées par le conseil municipal dans son ensemble.

**CES FAITS
NE RESTERONT
PAS IMPUNIS**

Quel que soit le résultat des élections, ces faits ne resteront jamais impunis, et encore moins banalisés. C'est ensemble, dans notre vie quotidienne, que nous combattons ces ignominies, ces violences, afin qu'à La Crèche, la dignité humaine prime, toujours.

**Message de l'ensemble du
CONSEIL MUNICIPAL,
mardi 12 avril 2022**

ZOOM



10 nouveaux vidéoprojecteurs dans les écoles

En mars dernier, la commune a été retenue, dans le cadre de l'appel à projets de l'Éducation nationale, pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. La subvention perçue a permis d'équiper 10 classes en vidéoprojecteurs tactiles.

Depuis quelques années, la commune s'est inscrite dans une politique d'acquisition et de mise à niveau des différents équipements numériques, dans les établissements scolaires, en lien avec les équipes enseignantes et les référents numériques de l'Éducation Nationale.

Ainsi, depuis 2016, des ordinateurs portables, des tablettes et des vidéoprojecteurs interactifs avaient été achetés.

340 élèves éligibles à l'appel à projets

L'appel à projets du ministère de l'Éducation nationale avait pour objectif de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique. Il a permis de compléter l'équipement

des 10 classes éligibles, soit 340 élèves des écoles élémentaires.

Plus de 55 % du coût total pris en charge

La ville a donc pu acquérir 10 vidéoprojecteurs tactiles et des ressources numériques via un Environnement Numérique de Travail (ENT) pour un montant total de 45 851 €, dont une prise en charge de l'État de 25 300 €, soit plus de 55 %. Au-delà de l'accès à distance à des ressources numériques, l'ENT servira également d'interface de communication entre les familles et les équipes enseignantes.

APPEL À PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Dans le cadre du plan France Relance, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a accordé un total de 105 M€ aux communes.

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

L'équipement des écoles en termes de matériels et de réseaux informatiques ;

Les services et ressources numériques ;

L'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Au total, 7 740 communes, dont La Crèche, ont pu bénéficier de subventions via cet appel à projets.

à savoir

Élections présidentielles

Résultats du second tour à La Crèche



TOTAL DES 4 BUREAUX DE VOTE

Nombre d'électeurs inscrits : **4 735**

Nombre de votants : **3 624**

Nombre de bulletins blancs : **267**

Nombre de bulletins nuls : **101**

Nombre de suffrages exprimés : **3 256**

Taux de participation : **76.54 %**

Emmanuel Macron : 67.6 %

Marine Le Pen : 32.4 %

La municipalité adresse ses remerciements à tous les bénévoles qui se sont mobilisés sur les 2 tours : assesseurs, scrutateurs, permettant de faire vivre la démocratie.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 12 et 19 juin

DOSSIER



L'école de musique, dans et hors les murs

L'école de musique municipale dispense des cours dans une dizaine de disciplines. En partenariat avec d'autres structures culturelles locales, elle propose des projets innovants, mêlant différentes formes d'art.

La structure, située à la maison des associations de Champcornu, a vu une légère hausse de ses effectifs depuis la dernière rentrée, avec 100 élèves inscrits. 7 professeurs se partagent l'enseignement d'une dizaine de disciplines : batterie, saxophone, violon, flûte traversière, piano, synthétiseur, accordéon, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), orgue d'église, guitare acoustique, guitare électrique et chorale. Une secrétaire assure la partie administrative.

Dans le top 3, on trouve le piano, la guitare et la batterie. Le violon et le saxophone sont, quant à eux, moins plébiscités.

De nouveaux ateliers musicaux

Cherchant à dynamiser l'école et attirer de nouveaux élèves, Benoît Neilz, directeur depuis 1 an et demi, a créé de nouveaux ateliers : jazz, orchestre et musiques actuelles amplifiées (musique moderne, rock, reggae, electro). L'atelier musique de rue, orienté version fanfare funk, n'a pas pu voir le jour cette année, faute de suffisamment de participants. Tout musicien, bénéficiant d'au moins 4 ou 5 années de pratique, peut participer à ces ateliers, même s'il n'est pas inscrit en cours d'instrument à l'école.

"Nous disposons de locaux confortables, spacieux et agréables. Nous sommes bien équipés et travaillons dans de bonnes conditions" explique Benoît Neilz. L'école peut en effet accueillir jusqu'à

130 élèves (enfants, adolescents ou adultes), en cours individuels ou collectifs. Elle bénéficie chaque année d'une subvention du conseil départemental, 1200 € pour l'année 2021-2022.

Des tarifs revus à la baisse

Depuis le départ à la retraite de l'ancienne directrice, Catherine Hecquard, Benoît Neilz poursuit la ligne directrice de l'école, consistant à proposer des tarifs adaptés au plus grand nombre, tout en étant attentive aux profils individuels.

Aussi, de nouvelles formules tarifaires, plus avantageuses pour les élèves, ont vu le jour à la dernière rentrée scolaire. Afin d'éviter un investissement trop coûteux au départ, les débutants peuvent également bénéficier d'un prêt d'instrument durant leur première année d'apprentissage.

Divers projets, en partenariat avec d'autres structures culturelles locales comme le cinéma ou la médiathèque, se mettent en outre en place de façon plus régulière et permettent à l'école et à ses élèves de sortir de leur contexte de classes.

LES PROJETS, PASSÉS, EN COURS OU À VENIR...



L'apprenti sorcier : conte et musique au cinéma.



Présentation du saxophone dans les écoles.



Auditions : 2 auditions de classes et 2 auditions d'école par an.



Jazz manouche : musique et cinéma.

Et aussi...

Un **atelier rock** au collège Jean Vilar, en lien avec la classe chantante d'Isabelle Guillaume, professeure de musique, 1 h par semaine.

Audition publique : vendredi 20 mai au bar-restaurant Le Vit'fait, à 20 h, avec un atelier de l'école de musique de Saint-Maixent-l'École. Entrée gratuite.

Audition d'école : vendredi 17 juin à la salle de l'Hélianthe, à 20 h 30. Entrée gratuite.



Legs d'un piano

En 2021, une habitante de La Crèche a légué à l'école de musique un piano droit, de grande qualité, de la marque Schimmel. L'instrument connaît désormais une seconde vie, en étant utilisé pour les cours.

3 questions à... Caroline Tomasi.



Depuis octobre 2021, Caroline Tomasi, musicienne, intervient dans les écoles élémentaires créchoises et contribue à rendre accessible la culture en milieu rural.

Quel est votre rôle en tant que musicienne intervenante ?

"Je propose des séances à tous les élèves, du CP au CM2, des écoles François Belin, Charles Trenet et François Airault, à raison de 10 h 30 par classe et par an. Ces interventions sont soit sur une période donnée ou échelonnées sur l'année scolaire."

Que proposez-vous aux élèves ?

"Les séances sont variées : écoute, chant, rythme, jeux scéniques, instruments (lames sonores, clochettes, boom whackers). Les projets le sont aussi : un projet rock, Chavarock, a notamment été mené en partenariat avec l'école de musique municipale. Les élèves sont très réceptifs et ravis de découvrir de nouvelles choses. Grâce à la diversité des disciplines, ils se retrouvent forcément dans l'une d'elles."

Quelle évolution prévoyez-vous pour votre activité ?

"Je suis actuellement en formation en alternance pour obtenir le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) et je chante également dans un duo piano-voix. Au-delà des scolaires, pour lesquels je souhaite continuer à diversifier les interventions, j'aimerais pouvoir toucher tous les publics, de la petite enfance aux seniors, et créer des liens intergénérationnels à travers la musique. C'est le constat du manque d'accès à la culture en milieu rural qui m'a amenée à cette formation. À La Crèche, un effort important est fait depuis plusieurs années pour proposer l'éveil musical dans les classes. C'est suffisamment rare dans le secteur pour être souligné."

à noter

DE NOUVELLES FORMULES TARIFAIRES

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

- **Formule initiale :** 30 min d'instrument + 60 min de formation musicale. À partir de 20 €.
- **Formule évolution :** 30 min d'instrument + 1 h de pratique collective. À partir de 20 €.
- **Formule évolution + :** 45 min d'instrument + 1 h de pratique collective. À partir de 29 €.
- **Formule libre :** sélection au choix, allant de 30 min à 1 h d'instrument, 45 min de jardin instrumental ou 1 h de formation musicale, pratique collective et chorale enfants/ados. À partir de 7 €.

INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique **Bouger et se divertir/École de musique**
Tél. 05 49 25 13 03 / 06 20 05 46 00
Mail : direction-ecolemusique@ville-lacrecche.fr



VIE CRÊCHOISE



Dernière ligne droite pour la saison culturelle

"Helix" et "Gainsbourg for kids" ont marqué l'avant-dernière étape de la saison culturelle 2021-2022.

Le 26 mars, les spectateurs de l'Hélianthe ont été invités à entrer dans l'univers magique d'Helix, proposé par la compagnie niortaise La Chaloupe. Helix est un petit garçon qui n'existe presque pas, qu'on ne remarque pas. Pourtant, il a beaucoup de questions. Un jour, animé par son insatiable curiosité, il part, en quête de réponses sur le sens de la vie. À travers une multitude de rencontres, il va finir par trouver sa place.

Le spectacle était organisé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres.

Changement de style le 6 avril, avec le concert "Gainsbourg for kids". Ce spectacle jeune public, en hommage au chanteur-poète décédé en 1991, a pour objectif de mettre en avant ses textes, pour le faire connaître à la jeune génération. Un défi réussi pour le trio qui souhaitait montrer une

image positive de l'artiste, au-delà du personnage provocant qu'il incarnait à la fin de sa vie. Dans le cadre des Jeunesses Musicales France (JMF), 900 élèves ont ensuite découvert le spectacle avec leurs classes.

Mercredi 11 mai, Ballon Bandit, par la compagnie Inti Théâtre, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, sera proposé à la salle de l'Hélianthe : un spectacle à partir de 3 ans, dans lequel l'artiste, Pierre-Paul Constant transforme la solitude en une expérience poético-pop-rock rafraîchissante, notamment grâce à un ballon jaune.

La saison culturelle 2021-2022 s'achèvera le 17 juin, avec l'audition de l'école de musique (Gratuit).

Infos et tarifs : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Bouger et se divertir/Saison culturelle.



Bruits de voisinage

Les beaux jours favorisent les travaux d'entretien des extérieurs, mais attention aux bruits de voisinage.

Les travaux de bricolage ou du jardinage, nécessitant l'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont réglementés.

Leur utilisation est autorisée * :

- **Les jours ouvrables : 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h**
- **Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h**

En cas de gêne par un bruit de voisinage, par sa durée ou sa répétition, privilégiez en premier lieu une démarche amiable.

Par ailleurs, si vous êtes amené-e à pratiquer une activité bruyante (fête, déménagement, travaux...), pensez à prévenir vos voisins !

Le respect et la tolérance sont les clés du bien-vivre ensemble !

(*) Arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglementant les bruits de voisinage dans le département des Deux-Sèvres.

"Mon dîner fermier", version apéro-concert

Le marché gourmand, qui se tient un jeudi par mois, en soirée aux halles, a accueilli en avril le groupe Carpe Diem, pour un apéro concert au son pop-rock.



Un large choix de plats à emporter ou à consommer sur place était proposé par des producteurs locaux, rivalisant d'originalité et de saveurs : burgers de canard, parmentiers, planches apéro, fouaces... Ces plats pouvaient être accompagnés de bières ou vins locaux également.

"Mon dîner fermier", organisé par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, en partenariat avec la ville, a pour objectif de répondre à la demande de producteurs deux-sévriens, de mettre en valeur leurs productions fermières, à travers leur passion pour le bien manger à la Française. Certains plats proposés sont des incontournables à chaque marché, d'autres évoluent en fonction des productions de saison. Depuis la première édition, en novembre 2021 à La Crèche, la notoriété de ce rendez-vous mensuel gourmand s'intensifie à chaque fois.

Après une pause de quelques mois, les "dîners fermiers" reprendront à la rentrée 2022.



APRÈM'SPORTS

- **Durant les vacances de Pâques, les jeunes, inscrits aux Aprèm'sports municipaux ont pu pratiquer diverses activités en extérieur : voile, canoë et bowling. Des séances de sports collectifs et individuels complétaient la semaine.**
- **Les Aprèm'sports sont ouverts aux jeunes de 9 à 17 ans, pendant les petites vacances scolaires. Les tarifs varient de 13 à 41 €, en fonction du quotient familial.**
- **Prochains Aprèm'sports aux vacances de Toussaint 2022.**

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir/Jeunesse/Activités jeunesse



Réunion publique : aménagement du chemin de Miséré

Afin d'améliorer la qualité des voiries communales, tout en menant des réflexions sur la sécurité et le partage de l'espace (voitures, bus, piétons et vélos), la municipalité organise une réunion d'échanges autour de l'aménagement du chemin de Miséré :

**Vendredi 20 mai,
à 18 h, salle de Chavagné**

À cette occasion, les remarques et besoins des habitant-e-s seront recueillis et les premières propositions d'aménagements à expérimenter seront présentées.

PARTICIPATION CITOYENNE

Projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs : synthèse des "Post-it"



Durant la réunion publique du 24 mars, les participants avaient été invités à se prêter à un exercice, consistant à inscrire leurs envies, besoins et craintes sur des "Post-it".

Ainsi, à partir des 239 feuillets, recueillis à l'issue de la soirée, une synthèse a été élaborée par la coopérative Fréquence Commune, chef d'orchestre de la procédure de co-concertation.

Prochainement, le groupe de travail, constitué lors de cette même soirée, va s'attacher à co-construire une solution, en prenant en compte les besoins, les usages des habitants et les contraintes techniques et financières. 4 sessions de travail sont programmées.

Synthèse consultable sur le site de la ville : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale/ Participation citoyenne/ Piscine et bâtiments sportifs : projet de réhabilitation.

Le club #jmlacrecche au travail dans les comités



Depuis quelques mois, les membres du club de participation citoyenne, #jmlacrecche, planchent sur des sujets variés, au sein de différents comités : orientations budgétaires, site Groussard, bulletin municipal et risques majeurs.

Suivez l'évolution des dossiers à travers les compte-rendus de réunion sur le site de la ville : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vie municipale/ Participation citoyenne/ Comités consultatifs
REJOIGNEZ LE CLUB POUR CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DE VOTRE VILLE !

ASSOCIATIONS



Accueil et solidarité investit la "maison Musu"

Lundi 4 avril, l'association Accueil et solidarité a pris possession de la "maison Musu", suite à une mise à disposition, par la mairie, de ce bâtiment communal.

La convention avait été signée quelques jours auparavant par la maire, Laetitia Hamot et les 3 co-présidents, Alain Renaudon, Michèle Lomont et Céline Legras. L'association apporte des réponses concrètes aux besoins des demandeurs d'asile, installés au sein de l'ancien hôtel Formule 1 du centre routier de la commune, en leur proposant une aide dans la vie quotidienne : nourriture, déplacements, apprentissage du français, activités sportives et culturelles. La municipalité souhaite, par cette action, apporter son soutien aux initiatives solidaires et sociales, menées par

Accueil et solidarité depuis 2017.

Depuis quelques semaines, l'association oeuvre également pour apporter son soutien aux réfugié-e-s ukrainien-nés.

La "maison Musu", située rue de Barilleau, avait été acquise par la commune en 2020, afin d'élargir les possibilités de mise à disposition de locaux pour les associations. C'est désormais chose faite.

Le jardin attenant est, quant à lui, occupé par l'association Voisin voisine zéro déchet, dans le cadre d'un jardin partagé.

11 & 12 mars

3 twirleuses créchoises dans le top 5

3 jeunes compétitrices du Twirling sport créchois se sont imposées dans le top 5 de leurs catégories respectives, à Cholet, pour la Coupe nationale en individuel : Naomi s'est classée 5^{ème} sur 10 en poussine, Rachel, en minime honneur, a terminé 4^{ème} sur 35 et Nayah, en benjamine honneur, a décroché une médaille d'or en se classant 1^{ère} sur 6. Bravo pour ces belles performances !



25 mars

Accord sensibilise à la sécurité sur le web

Fin mars, l'association Accord a proposé une conférence intitulée "Éviter les pièges pour limiter les risques avec internet". Gratuité, messagerie, mot de passe, phishing ou hameçonnage, réseaux sociaux, achats, toutes les notions ont été abordées. Au-delà de ses activités d'accompagnement des usagers pour les démarches administratives, Accord lutte également contre la fracture numérique en proposant des séances informatiques. À noter également que plus de 2 200 baguettes solidaires ont été collectées dans des boulangeries créchoises et remises à l'association Accueil et Solidarité, pour les résidents du Prahda.

Mars-avril

Le retour des Chats Pitres



Après 2 années de relâche, la troupe (jeunes et adultes) de la compagnie des Chats Pitres créchois a repris le chemin des planches, au cinéma Henri-Georges Clouzot, fermé pour l'occasion. Les 3 groupes de jeunes ont donné 3 représentations et les adultes ont interprété à 5 reprises une pièce de Fred Légeron, tout à fait d'actualité, "Amour et politique".



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

Dictature de l'instantané

Faut-il aller plus vite ?

Depuis l'apparition d'internet, et surtout des réseaux sociaux, notre société subit une mutation du rapport au temps qui s'accélère. C'est l'une des caractéristiques les plus marquantes de notre société contemporaine que l'on nomme "dictature du temps réel".

La politique n'échappe pas à cette déviance. La photo d'une table de pique-nique cassée, diffusée sur une page Facebook, peut être utilisée pour tenter de démontrer un délabrement généralisé de notre commune, quand il ne s'agit finalement que d'une planche qui sera remplacée. C'est le règne de l'immédiateté, qui consiste à produire de l'urgence, là où l'urgence ne devrait être réservée qu'au domaine médical ou à la sécurisation. Comme si l'escalade dans la pression permettait d'apporter une réponse à l'inextensibilité du temps.

Les AP/CP

La démocratie a ses rythmes qu'il vaut mieux respecter, faute de quoi, des décisions prises dans l'urgence pourraient être contre-productives voire très coûteuses. Elle a même des règles. Les budgets sont votés pour l'année, il est donc impossible de mettre en place un projet qui n'aurait pas été prévu

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

LA CRÊCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

au budget annuel.

Pour limiter ces contraintes, nous avons recours, pour la première fois dans la commune, à une procédure appelée **autorisation de programme/ crédit de paiement (AP/CP)**. Elle permet d'anticiper les investissements futurs et d'offrir une meilleure **visibilité sur les projets d'investissement durant le mandat** : bâtiments municipaux, rénovation énergétique et centre technique, logements, voiries et voies douces, redynamisation du centre bourg, cimetières, site Groussard et bâtiments sportifs, nature et transition, et la gare. Tout ne sera peut-être pas réalisé, cela dépendra des subventions, de l'évolution du budget, ou de la priorisation.

À ce jour, notre plus grosse inquiétude vient du **prix de l'énergie, qui impacte fortement le budget**. La priorité sera donc donnée au remplacement des éclairages publics et des chaudières.

La démocratie participative fait-elle perdre du temps ?

Nous préparons les dossiers avec les habitants et habitantes. **Il n'y a jamais eu autant de concertation avec les habitants de cette commune**. Chaque semaine, a lieu un nouveau rendez-vous sur tel ou tel projet.

La première **réunion de concertation, autour de la piscine et des bâtiments sportifs, a réuni 150 personnes, plus une vingtaine d'élus et de techniciens**. Que ce soit avec le club #jmlacrecche, les comités ou les réunions de projet, tout ça prend du temps. Nous explorons toutes les solutions, ça prend du temps. Nous allons chercher des subventions, ça prend du temps. Nous lançons des appels d'offres, ça prend du temps. Sans oublier les retards dans les travaux, imputables

à des phénomènes extérieurs. C'est par exemple le cas avec les travaux de la **route de Tressaube**. Que les contribuables se rassurent, **les entreprises assument financièrement leurs erreurs**. Finalement, les travaux sont faits, suivant les volontés des habitants et sous le contrôle des élus et des agents.

Quand il s'agit d'aménagements routiers installés pour les 30 prochaines années, comme la **route de Cherveux**, prendre son temps pour bien décider est une bonne chose. Nous avons bien senti l'impatience de la trentaine de riverains présents lors de la réunion. Ils étaient restés sur une promesse et une étude malheureusement incomplète, faite en 2015. Nous avons repris le dossier, l'avons complété et nous allons le mener à terme. Commencera bientôt une période de tests, suivie des aménagements selon leurs informations et leurs retours.

Nous travaillons déjà sur deux autres secteurs de la commune. Une réunion pour le **secteur de Miseré** est prévue le 20 mai.

Comment notre liste peut-elle communiquer ?

Avec ce rythme de travail soutenu, nous avons décidé de ne pas communiquer quotidiennement, de ne pas répondre aux attaques et autres déformations de la vérité, afin de **maintenir un climat apaisé propice à la concertation**. Notre seule communication vers vous passe par cette tribune mensuelle. Pas de Facebook, pas d'Instagram, pas de Twitter. Nous verrons si nous maintiendrons cela dans le temps. Si vous souhaitez échanger avec nous, vous pouvez prendre un rendez-vous à l'accueil de la mairie, venir nous voir dans les multiples réunions qui sont organisées, ou venir poser vos questions en fin de conseil municipal. •

ENSEMBLE, LA CRÊCHE DE DEMAIN !

Vote du budget primitif 2022

Lors du Conseil municipal du 12 avril, une fois de plus, nous n'avions pas les éléments précis pour voter le budget primitif. En effet, à la commission Finances du 5 avril, la représentante de la Direction Générale des Finances publiques a fait un certain nombre de remarques imposant à la majorité de présenter en Conseil un projet différent.

Une collaboration plus étroite avec cette administration aurait évité d'être « retoqué ». Il y a peut-être plusieurs façons d'appréhender le budget d'une commune mais il y a néanmoins des bases à respecter. Un seul exemple : en ne votant pas le compte administratif avant le budget primitif, comme dans ce cas précis, les excédents de l'exercice 2021, ne sont pas réaffectés dans le budget 2022. Les y inclure aurait permis de diminuer la pression fiscale en 2022. Il est ainsi prévu cette année 220 000€ d'impôts en plus par rapport à l'année précédente. Pour rappel, en 2021 il a été prélevé 203 471€ d'impôts de plus qu'en 2020.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, nous savons tous que les prix s'envolent : gaz, électricité, gas-oil, fuel, produits alimentaires pour la cantine... Il est prévu pour ce poste une somme de 1 371 679€, soit une augmentation de 3.39% par rapport à 2021. Ceci nous semble très difficile à tenir et des « rallonges » auront sans doute lieu en cours d'année. **Voici quelques raisons qui nous ont amené à nous abstenir :**

Référendum !

Pendant la réunion publique du 24 mars à l'Hélianthe à propos de l'avenir de la piscine et des

bâtiments sportifs, nous avons été particulièrement étonnés de voir nos élus de la majorité, pourtant organisateurs, n'être en définitive que de simples spectateurs.

Et pour cause, c'est la coopérative Fréquence commune, basée près de Grenoble et animant le réseau des communes participatives, qui a été chargée de la gestion de ce dossier. Grâce à l'intervention très pertinente d'un habitant, nous avons appris que la prestation de Fréquence commune sera facturée 15 000 euros HT. Les frais de trajets, d'hébergement, de restauration sont sans doute en sus.

Cette dépense n'a de surcroît jamais été présentée au Conseil municipal. La peur de nos élus de la majorité était sans doute que nous ne réussissions à boycotter cette réunion. Quoiqu'il en soit, le voile mis volontairement sur cette dépense en Conseil municipal, prouve une fois de plus que la démocratie et la transparence sont en danger à La Crèche. Et pourtant dans les quelques propos prononcés par la Maire, le mot transparence est revenu à de nombreuses reprises !

Comment croire encore que la majorité est de bonne foi et qu'elle n'utilisera pas le mensonge pour faire passer ce projet en force ?

En 2020, la liste « La Crèche en transition » mettait en avant l'importance du « RIC » Référendum d'Initiative Citoyenne. Là tout d'un coup ce n'est plus d'actualité, c'est trop binaire, ça coûte cher ! Et Fréquence commune alors !

Nous affirmons avec force que ce n'est ni à cette

coopérative, soit disant neutre, ni à une trentaine de Créchois de décider seuls de l'avenir du site. **C'est l'affaire de tous !**

Notre ligne de conduite est celle-ci : nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse **s'exprimer sur le sujet par référendum. L'augmentation de la fiscalité nous touchera tous, il est donc normal et légitime que l'ensemble des Créchois se détermine sur le sujet.**

Démission

Sébastien Guitard démissionne du Conseil municipal. Elu en mars 2020 sur la liste Ensemble, La Crèche de demain, Sébastien siégeait depuis mai 2020 dans le groupe de la minorité municipale. Il vient d'adresser à la Maire sa lettre de démission. Sébastien Guitard évoque dans son courrier sa perte de motivation pour s'impliquer dans les commissions municipales. Il indique « qu'il est présent trop souvent pour valider ou prendre acte du travail fait par la majorité ou pire encore découvrir dans la presse locale les projets de la municipalité ». Il indique qu'il s'aperçoit que « pour la démocratie, ce sont ceux qui en parlent le plus qui en font le moins ». Sébastien, particulièrement connu, est une figure incontournable du handisport dans les Deux Sèvres, et qui met en pratique les mots de reconstruction, détermination et inclusion par le sport. Grand merci Sébastien pour ces 2 années passées au sein de l'assemblée et de ton équipe. •

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [Facebook](https://www.facebook.com/atlansevre) Atlansèvre - pôle
économique.

La Grande Lessive® : une galerie participative à ciel ouvert

Du 24 au 26 mars, la communauté de communes Haut Val de Sèvre s'est associée à une aventure artistique collective, La Grande Lessive®.

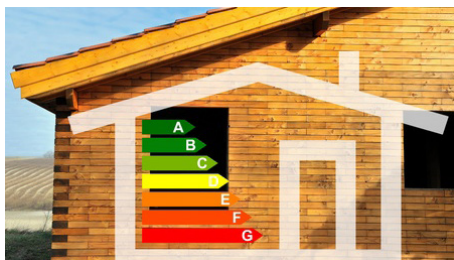


À l'occasion de la Grande Lessive®, jeudi 24 mars, et du Printemps des Poètes, la compagnie Théâtre Cabines a joué un spectacle, dans la cour de l'école François-Airault. Les comédiens Rémi Lelong et Elodie Retière, en peignoir, proposaient une cure d'essai de "Thalassoésie" régénérante, qui soigne "les maux par les mots".
Le spectacle a d'abord été joué une première fois le matin pour les classes de CM1/CM2 et CM2, puis les deux comédiens ont organisé des ateliers avec les élèves pour s'entraîner à jouer les poèmes

qu'ils avaient appris.
En parallèle, une exposition éphémère était étendue sur des fils, près de la médiathèque et des écoles du bourg. Le thème proposé était "ombre(s) portée(s)" ou plus généralement "les ombres", au singulier ou au pluriel. Plusieurs structures et associations ont présenté leurs œuvres.
Depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous âges et conditions ont déjà pris part à la Grande Lessive®, dans 100 pays, sur cinq continents.



Rénovation de l'habitat : France Rénov' vous guide



France Rénov' est un nouveau service public de la rénovation de l'habitat. Unique, gratuit et indépendant, une plateforme digitale et un numéro de téléphone national unique vous permettent de contacter plus de 450 Espaces Conseil partout en France. Les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Mellois en Poitou, Parthenay-Gâtine et Val de Gâtine ont souhaité s'associer.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr/rubriqueCompétences/Environnement-énergie/Plan climat

Ligne directe avec un conseiller France Rénov' local : 05 49 08 99 14



UN ANIMATEUR NATURE DANS VOTRE JARDIN

- Dans le cadre de son projet Inven'Terre, la communauté de communes invite ses habitants à participer au programme « Un animateur nature dans votre jardin » de mai à août.
- Que votre jardin soit petit ou grand, vous pouvez vous inscrire. L'animation est gratuite, courte et pédagogique.
- Les inscriptions sont ouvertes de mai à juin.

+ d'infos : [www.cc-hautvaldesevre.fr/rubriqueCompétences/Agriculture & biodiversité/Inven'Terre](http://www.cc-hautvaldesevre.fr/rubriqueCompétences/Agriculture&biodiversité/Inven'Terre)



En mai, votre médiathèque vous propose :

À la découverte des livres interactifs :

Dans le cadre de la semaine de la parentalité, les bibliothécaires proposent des lectures interactives pour les 3-7 ans mercredi 18 mai à 17 h.
Gratuit, sur inscription.



Exposition jeunesse : C'est magic !

En partenariat avec le cinéma municipal, venez découvrir les œuvres de Julia Donaldson et Axel Scheffler à travers une exposition, des albums et des DVD.

Prix des lecteurs KATULU ?

Le thème du prix des bibliothèques du Haut Val de Sèvre cette année est l'aventure. Trois sélections de cinq documents sont proposées (récits d'aventure, BD, romans noirs et policiers).

Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr



Jeudi 5 mai
MARCHÉ GOURMAND
"MON DÎNER FERMIER"
Marché
Halles du marché
17 h à 20 h

Organisateur : *Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité*

Du 6 au 8 mai
LA CRÊCHE ET ENVIRONS, IL Y A 80 ANS
Exposition
Salle des halles
De 9 h à 18 h
Entrée gratuite

Organisateur : *ADANE*

Vendredi 6 mai
CONCOURS DE PALETS
Halles du marché
19 h

Organisateur : *USC La Crèche*
Renseignements : <https://us-crechoise.footeo.com/>

Vendredi 6 mai
CONCOURS DE BELOTE
Salle de Champcornu
13 h 30

Organisateur : *Club des aînés*
Renseignements : *06 08 78 64 52*

Samedi 7 mai
ATELIER DIY
"Fabriquer de la pâte à modeler"
Jeunesse
Salle de Chavagné
15 h

Organisateur : *Voisin Voisine Zéro Déchet*
Renseignements : *voisinvoisinezerodechets@gmail.com*

Samedi 7 mai
CONCERT LYRIQUE
Concert
Église ND-des-Neiges
20 h 30

Organisateur : *municipalité et Canapestacle*
Renseignements : <https://bit.ly/3OKR1R1>

Samedi 7 mai
PORTES OUVERTES DE PRINTEMPS
Jardinage
Jardin du Coteau de Brelox

Organisateur : *Aide en créchois*



Mercredi 11 mai
BALLON BANDIT



Théâtre, danse
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe 16 h

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : *www.ville-lacrecche.fr*

Du 13 au 21 mai
SEMAINE DE LA PARENTALITÉ
Jeunesse

Organisateur : *municipalité*
Renseignements : *www.ville-lacrecche.fr*

Samedi 14 mai
GALA ROLLER
Sport
Gymnase de Chantoiseau 20 h 30

Organisateur : *Roller créchois*

Dimanche 15 mai
NORDICRÊCHOISE
Sport
Salle de Champcornu 7 h 30

Organisateur : *Nordic club créchois*
Renseignements : <https://www.nordic-club-crechois.org/>

Dimanche 15 mai
JOURNÉE PÊCHE À LA TRUITE
Pêche
Étang Moynard,
Beaussais-Vitré 7 h

Organisateur : *ACCA La Crèche*
Réservations : *06 37 11 17 65*

Dimanche 15 mai
RACCOMMODAGE DE LA FRESQUE DE LA GARE
11 h : "agitations clownesques" aux halles
12 h 30 : raccommodage de la fresque de la gare

Organisateur : *asso. À la Marge*

Vendredi 20 mai
RÉUNION PUBLIQUE
Aménagement chemin de Miséré
Participation citoyenne
Salle de Chavagné
17 h

Organisateur : *municipalité*

Vendredi 20 mai
AUDITION PUBLIQUE
Musique
Bar-restaurant Le Vit'Fait
20 h
Entrée gratuite

Organisateur : *école de musique municipale*

Du 21 au 22 mai
VISITE GUIDÉE Cimetière Brelox
"Le printemps des cimetières"
Patrimoine
De 14 h 30 à 16 h
Entrée gratuite

Organisateur : *ADANE*

Vendredi 27 mai
DON DU SANG
Salle de Champcornu
De 16 h à 19 h

Dimanche 29 mai
VIDE-GRENIER
Brocante
Stade Groussard

Organisateur : *FNACA*

Mardi 7 juin
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal
18 h 30

Samedi 11 juin
VISITE COMMENTÉE BOISRAGON
Patrimoine
15 h 30

Organisateur : *Val de Sèvre Généalogie*
Rése : *06 09 71 68 13*

Samedi 11 juin
RONDE DES LAVOIRS
Randonnée
Stade Groussard
18 h 30

Organisateur : *USC La Crèche*
Renseignements : <https://us-crechoise.footeo.com>

Vendredi 17 juin
AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Musique
Salle de l'Hélianthe
20 h 30
Entrée gratuite

Organisateur : *école de musique municipale*



Astuces jardin

Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

Chaque année, environ 5 000 tonnes de pesticides sont répandus dans les jardins et les potagers. Voilà quelques conseils pour éviter la survenue de maladies :

- Sélectionner des plantes connues pour leur résistance aux parasites et aux maladies ;
 - Associer les plantes pour qu'elles s'entraident. Les plantes aromatiques comme la lavande, le thym ou la sauge protègent les plantes voisines des insectes ravageurs ;
 - Alternier les cultures d'une année sur l'autre, ce qui limite les maladies et empêche les parasites de proliférer en rompant leur cycle de reproduction ;
 - Pulvériser des décoctions de plantes, comme le purin d'ortie, de manière préventive.
- Le mois prochain, nous vous montrerons comment limiter la prolifération des parasites de façon naturelle.

Voisinvoisine ZéroDéchet



Nouvelle entreprise

Justine Auzou, consultante en image,
est certifiée de l'École Supérieure de Relooking. Elle accompagne les hommes et les femmes à valoriser et harmoniser leur image avec leur personnalité, et à gagner en confiance : couleurs, vêtements, accompagnement shopping, cours d'auto-maquillage, coupe de cheveux...

Tél. 06 58 00 35 54 - Mail : justineauzou27@gmail.com

Pour plus de renseignements :
<https://revelez-votre-personnalite-94.websself.net/>

LE CARNET

NAISSANCES

24 mars : Aria CASAMAYOU
27 mars : Milan BUCHON
17 avril : Faustine BOURDIT

MARIAGE

2 avril :
Alain PEREZ & Céline MAZÉ

DÉCÈS

30 mars : Émilie CLEC'H	38 ans
5 avril : Michel JUIN	90 ans
6 avril : Paul VARENNE	91 ans
6 avril : Michel HILLAIRET	85 ans
8 avril : Yves EMERIT	89 ans
16 avril : Jacques MOREAU	89 ans
17 avril : Annick GARNIER	74 ans